

DELIBERATION**N° 2009 - 40****CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE**

Séance du 25 septembre 2009

Admission en non-valeurs de créances irrécouvrables**LE CONSEIL,**

- Vu la loi 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
- Vu le décret n°2008-1404 du 19 décembre 2008 relatif à l'activité des caisses de crédit municipal ;
- Vu le décret n°2008-1402 du 19 décembre 2008 relatif à l'organisation et au fonctionnement des caisses de crédit municipal ;
- Vu le décret du 29 décembre 1962 portant règlement général de comptabilité publique ;
- Vu l'instruction n°05-050-MO du 13 décembre 2005 relative au recouvrement des recettes des collectivités locales et établissements publics locaux ;
- Vu l'état en date du 17 septembre 2009 présenté par Mme l'Agent comptable ;
- Vu le rapport du Directeur général du Crédit municipal de Paris ;

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Il est admis en non valeurs les créances retracées dans l'état ci-joint, pour un montant total de 3 833,05 € et relatives à des titres émis sur les exercices 2005 à 2007.

Le vice-Président

Claude Dargent

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claude Dargent', written over a horizontal line.

Références	Désignation des redevables			Sommes restant à recouvrer sur				Pour mémoire - total sommes irrecouvrables	Motifs d'irrecouvrabilité invoqués par le comptable	Observations du C.O.S.	Décision	Emargements faits aux rôles, titres exécutoires sur les sommes non soldées
	1	2	3	4	5	6	7					
Année Titre	Prénom	Nom		Impayé Munigarde (419013)	Loyers impayés (419012)	Chèque impayé (419026)	Bonis en doublons (468100)					
2007/554	Charles	BORODIANSKY		121,99 €				121,99 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		121,99 €	
2005/177	Véronique	PARENT			200,00 €			200,00 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		200,00 €	
2005/209	Véronique	PARENT			200,00 €			200,00 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		200,00 €	
2005/271	Véronique	PARENT			100,00 €			100,00 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		100,00 €	
2005/305	Véronique	PARENT			250,00 €			250,00 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		250,00 €	
2005/337	Véronique	PARENT			200,00 €			200,00 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		200,00 €	
2005/314	Véronique	PARENT			100,00 €			100,00 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		100,00 €	
2007/330	Nathalie	OTT				700,41 €		700,41 €	Liquidation judiciaire clôturée		700,41 €	
2005/06		COMMERZBANK				132,16 €		132,16 €	Frais de poursuite supérieurs à la créance		132,16 €	
2007/362	Nadia	ATTAB				45,00 €		45,00 €	Frais de poursuite supérieurs à la créance		45,00 €	
2007/655	Aliotta	GSOURIA					566,99 €	566,99 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		566,99 €	
2005/594	Fatou	DRAME					562,00 €	562,00 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		562,00 €	
2006/578	Sarfenaz	AHAD					654,50 €	654,50 €	Procès verbal de carence sur poursuite judiciaire		654,50 €	
		Report		121,99 €	1 050,00 €	877,57 €	1 783,49 €	3 833,05 €			3 833,05 €	